

<b>Zeitschrift:</b>	Magazine aide et soins à domicile : revue spécialisée de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile
<b>Herausgeber:</b>	Spitex Verband Schweiz
<b>Band:</b>	- (2017)
<b>Heft:</b>	3
<b>Artikel:</b>	Des diplômes au-delà des frontières
<b>Autor:</b>	Gumy, Pierre
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-852930">https://doi.org/10.5169/seals-852930</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Des diplômes au-delà des frontières

Venus du monde entier, les professionnels des soins à avoir fait reconnaître leur titre en Suisse l'année passée étaient près de 4200. Des chiffres qui vont croissant depuis que la Confédération a adopté la directive de 2005 sur la reconnaissance des compétences professionnelles de l'Union européenne.

La Croix-Rouge Suisse se charge d'évaluer les dossiers des professionnels du monde de la santé souhaitant faire reconnaître leurs compétences sur le sol helvétique. A formation et expériences égales, les diplômes d'infirmière et d'assistante en soins et santé communautaires sont reconnus. Une chance à la fois pour ces professionnels qui pourront alors prétendre aux mêmes conditions de travail que leurs homologues formés en Suisse, mais aussi pour les prestataires suisses de soins qui manquent toujours plus de personnel qualifié.

Une reconnaissance de formation a de multiples atouts: il permet à la fois la mobilité professionnelle en Suisse, l'exercice autonome de la profession (conjointement avec la délivrance de l'autorisation cantonale d'exercer), l'accès à des formations continues ou encore l'inscription directe dans le registre professionnel. Pour décrocher le sésame, les procédures et les coûts liés aux frais administratifs diffèrent, pouvant atteindre près de mille francs, et requièrent en moyenne une attente de trois mois. Certaines formations suivies à l'étranger ne sont reconnues que partiellement en Suisse. Dans ces cas, une formation complémentaire ou des tests d'aptitudes peuvent amener tout de même à l'obtention d'une reconnaissance. La langue fait aussi partie des prérequis pour que le diplôme obtenu à l'étranger trouve son équivalence en Suisse. Si la formation a été suivie en français, en allemand ou en italien, aucun problème ne se pose. Dans le cas contraire, un niveau B2 dans une de ces trois langues doit pouvoir être attesté.

Les ressortissants de l'Union européenne profitent depuis 2006 d'une procédure simplifiée harmonisée qui ne s'applique cependant qu'aux formations en soins infirmiers et en obstétrique: globalement, la reconnaissance se fait plus rapidement et coûte moins cher. Pour des régions frontalières, cette reconnaissance de diplômes permet une circulation plus facile des professionnels: ce qui est une véritable chance compte tenu de la pénurie de professionnels qui connaît le domaine des soins. Mais cette demande toujours plus forte en amène aussi les différents pays à collaborer étroitement sur le sujet. C'est le cas de Genève, qui, au vu de sa situation géographique, compte sur de nombreux travailleuses et travailleurs français pour faire

tourner son économie. En partenariat avec la France, un Observatoire transfrontalier des personnels de santé a vu le jour en 2016 et a offert récemment le résultat de ses premières analyses.

L'Observatoire avance les chiffres pour 7 établissements de soins français: en 2015, ceux-ci ont recruté 441 infirmières, mais 455 autres ont donné leur démission. Si, du côté français, il y avait 14 infirmières de moins fin 2015, les Hôpitaux universitaires genevois (HUG), eux, comptaient sur 109 infirmières supplémentaires après le solde des embauches et des départs. «2243 infirmiers français recensés (dans l'Ain et en Haute-Savoie) assurent ainsi près des deux tiers des postes permanents des HUG. Ces infirmiers transfrontaliers des HUG résident à 87 % en Haute-Savoie», détaille l'étude de l'Observatoire transfrontalier des personnels de santé.

Pour éviter que la France continue de perdre les professionnels qu'elle forme au profit de la région de Genève, le Canton a mis en place depuis 2012 un programme de lutte contre la pénurie des professionnels de la santé, en développant notamment son offre de formation. La nouvelle politique d'embauche reposant sur la préférence indigène permet aussi de faire un pas en ce sens, note l'Observatoire. En France, un système d'allocation de formation a, entre autres, été mis en place pour parer le manque de personnel.

Pierre Gumy

